

Newsletter de juin 2021

Le mot du Président

Voici venir l'été. Tandis que les restrictions liées à la crise sanitaire semblent se desserrer, nous sommes heureux de pouvoir souffler, sortir, retrouver ceux qui nous ont manqués.

Depuis plus d'un an, nous avons, comme toutes les associations, suivi les règles du protocole sanitaire afin de nous préserver et préserver les autres de ce satané virus ! Néanmoins nous avons écrit quelques pages d'histoire d'édifices de notre ville de Guingamp et répondu à quelques interrogations de personnes qui se penchent sur son devenir ou sur son passé. Nous continuons à vous en faire part sur notre site : www.patrimoine-guingamp.net

Puis viendra la rentrée de septembre. Nous envisageons une assemblée générale afin de nous rencontrer, parler de notre avenir et vous remettre la compilation papier des articles publiés en 2020. En espérant que notre état sanitaire ne nous aura pas fait bond !

Bon été à vous et partez à la découverte de beaux monuments remplis de belles histoires.

Jean-Paul ROLLAND

Les publications du trimestre

- Le retable de la basilique par J.-P. Colivet (25/03)
- La place de Verdun par M. Dareau (07/04)
- Les statues des apôtres du porche nord de la basilique par J.-P. Colivet (24/04)
- Les recueils des publications des années 2018, 2019 et 2020 ont été mis en place à la médiathèque de Guingamp au courant du mois de mai.

Le saviez-vous ?



Dans quelques jours le pardon de Guingamp battra son plein. En effet, depuis « toujours », celui-ci a lieu le premier samedi de juillet. Mais d'où vient-il et que représente-t-il ?

Un pardon est une forme de pèlerinage principalement rencontrée en Bretagne. Il est organisé à une date fixe récurrente, dans un lieu déterminé et est dédié à un saint précis. Le pardon comporte une messe et une procession en

extérieur vers un lieu sacré suivant un parcours déterminé.

Ainsi, à Guingamp, c'est Notre-Dame de Bon Secours - Itron Varia Gwir Zicour - qui est honorée depuis le Moyen-Âge. L'histoire de la ville est intimement liée au pardon de Notre-Dame.

La première trace écrite de cette dévotion à la Vierge Marie se situe dans un écrit de Conan IV, seigneur de Guingamp, daté de 1158 dans lequel il décide d'ériger un autel à la vierge Marie. Cette cérémonie a traversé les siècles et continue d'attirer une foule fervente ou simplement curieuse d'assister à un événement bien ancré dans la mémoire collective.



D'après l'abbé Le Gueut (décédé en mars 2019) l'origine de la célébration n'est pas exactement déterminée mais tout semble indiquer qu'elle serait liée à la « frérie blanche », une organisation pieuse créée en 1456. Il s'agit d'un ordre qui rassemblait le clergé, les notables et le peuple, tout comme le sera le Tiers État plus tard ! La frérie suivait les préceptes de la Bible et devait choisir un moment où chacun ferait taire ses différends. Il se dit que les trois feux sur la place du Centre seraient représentatifs des trois corps de la frérie : « Funiculus triplex difficile rumpitur (trois fils liés les uns aux autres sont plus difficiles à rompre) ». Cette devise est gravée en latin sur le mur du porche de la basilique.

Après une cérémonie à l'intérieur de la basilique, la Vierge Noire accompagnée des prêtres et de la



foule entamera une longue procession nocturne qui fera le tour de la ville pour rejoindre la place du Centre où sont allumés trois « tantad » (en breton, le tantad est le feu de joie. C'est une vieille tradition où les habitants se retrouvent autour du feu et chantent.). C'est un moment fort de la vie de la cité.

L'alliance du sacré et du profane conjugait autrefois le pardon et une foire très réputée. C'est aujourd'hui une fête foraine populaire qui l'accompagne. Cette année, le pardon aura lieu le samedi soir 3 juillet

Jean-Pierre Colivet





Divers

Après les vacances, les Amis du patrimoine seront présents au forum des associations à la halle de Kergoz le samedi 4 septembre toute la journée (respect des gestes barrières, masque...)

Les activités interrompues depuis plus de 16 mois maintenant reprendront si la situation sanitaire le permet.

Bon Pardon le 3 juillet et bonnes vacances !



Le rond-point en 1962
(photo d'archive)

Textes et photos

- Edito : Jean-Paul Rolland
- Le saviez-vous : Jean-Pierre Colivet
- Photos : Jean-Pierre Colivet
(sauf archive)

Prochaine newsletter : après l'été...